

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 novembre 2018

Réforme des lycées : l'enseignement des organisations et des valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire doit faire partie du socle commun des connaissances.

C'est en tant qu'association située à la croisée des mondes de l'éducation et de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et qu'acteur engagé pour l'École de la République, que L'ESPER réitère son appel pour une « éducation à l'Economie Sociale et Solidaire ». L'Economie Sociale et Solidaire n'apparaît pas dans les nouveaux programmes scolaires alors que les valeurs citoyennes de l'ESS sont intrinsèquement liées aux valeurs de la République et que l'ESS est porteuse de sens et de perspectives d'emplois. L'ESPER rappelle les **engagements du Ministère de l'Education nationale de développer l'enseignement de l'Economie Sociale et Solidaire** à travers l'accord-cadre signé en 2013 avec le Ministère délégué à l'Economie Sociale et Solidaire et L'ESPER.

L'ESPER s'étonne que l'enseignement des organisations soit marginalisé par l'actuelle réforme des lycées, passant d'enseignement d'exploration (PFEG) à celui d'une option facultative courte (management gestion) et que l'Economie Sociale et Solidaire ne figure ni dans les programmes de Sciences Economiques et Sociales (SES) en seconde et en première ni en Management et Gestion en seconde et en première.

L'ESPER demande donc que l'enseignement des organisations, en particulier celles de l'Economie Sociale et Solidaire (associations, coopératives, mutuelles...), fasse pleinement partie des programmes de seconde, première et terminale pour les élèves des voies générale, technologique et professionnelle.

Nous pensons en effet que l'étude de l'Economie Sociale et Solidaire permet aux lycéens de :

- Développer leur employabilité et leurs capacités entrepreneuriales et de construire un projet d'orientation éclairé,
- Découvrir un mode d'organisation démocratique et solidaire axé sur un mode de développement durable,
- Vivre pleinement leur citoyenneté.

Contact presse : Thibault SAUVAGEON, Délégué national de L'ESPER
thibault.sauvageon@lesper.fr 01 40 47 24 18 / 07 89 64 34 56

* L'ESPER représente 45 organisations agissant dans le champ de l'éducation (mutuelles, associations, coopératives et syndicats). Elle anime plusieurs dispositifs d'éducation à l'ESS comme « [Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'Ecole](#) », le portail [Ressourc'ESS](#) ou encore la « [Semaine de l'ESS à l'Ecole](#) ». L'ESPER est un acteur engagé pour l'École de la République, s'appuyant sur un socle de fondements et des valeurs de « Liberté, d'Egalité, de Fraternité et de Laïcité ».

Pour en savoir plus : www.lesper.fr  @LESPER_FRANCE